



**Réseau des
rivières du patrimoine
canadien**



**MANITOBA
Parcs**



RIVIÈRE SEAL
Réseau des rivières du patrimoine canadien

Rapport de surveillance de 10 ans : 2014 – 2024

Crédit photo: Harv Sawatzky

Préparé par le
Ministère de l'Environnement et du Changement climatique,
Division des parcs et des sentiers

pour

la Commission des rivières du patrimoine canadien
Mars 2025





Située dans la région du nord du Manitoba, la rivière Seal possède des valeurs naturelles, culturelles et récréatives exceptionnelles. En raison de ses solides valeurs, elle a été intégrée au Réseau des rivières du patrimoine canadien en 1992. Le Réseau exige qu'un rapport de surveillance détaillé soit préparé tous les dix ans à partir de la date de désignation afin de confirmer que la rivière possède toujours les valeurs naturelles, culturelles ou récréatives pour lesquelles elle a été désignée rivière du patrimoine. Deux rapports décennaux de surveillance ont déjà été préparés pour la rivière Seal en [2006](#) et en [2014](#). Le rapport de surveillance de 10 ans recense les activités et les événements qui ont eu lieu sur la rivière Seal ou en rapport avec elle entre 2014 et 2024. Il décrit l'état actuel des valeurs de patrimoine naturel, culturel et récréatif de la rivière et indique tout changement à ces valeurs ou les menaces pesant sur celles-ci.

La rivière Seal étant située dans un lieu éloigné, peu d'activités et d'événements ont habituellement lieu sur son corridor chaque année. Une situation qui s'est maintenue pour la période 2014–2024. En effet, aucune activité de gestion importante n'a eu lieu, mais divers projets de surveillance et enquêtes sur la faune ont été entrepris, souvent sur une base récurrente annuelle. Un petit nombre de pagayeurs et pagayeurs ont continué de visiter la rivière pendant les mois d'été, et une baisse du nombre de visites a été notée au cours des années où la pandémie de COVID-19 était à son plus fort. L'événement le plus marquant entre 2014 et 2024 est la création de la Seal River Watershed Alliance (SRWA), un partenariat de quatre Premières Nations travaillant à la protection officielle du bassin versant de la rivière Seal par la création d'une aire protégée autochtone. La Première Nation des Dénés de Sayisi, la Première Nation des Dénésulines de Northlands, la Première Nation

de Barren Lands, et la Nation des Cris O-Pipon-Na-Piwin ont collectivement signé une entente de principe en 2019 pour travailler à cet objectif. Puis, en 2024, la SRWA et les gouvernements du Canada et du Manitoba ont signé un protocole d'entente pour collaborer officiellement à une évaluation de faisabilité d'une aire protégée et de conservation autochtone et à une possible réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal. Le résultat attendu de ce travail et le projet d'aire protégée officielle auront des répercussions importantes sur la gestion de la rivière Seal à l'avenir.

De façon générale, les valeurs naturelles, culturelles et récréatives de la rivière Seal sont demeurées constantes au cours des dix dernières années. Les activités de recherche et de surveillance réalisées ont fourni des renseignements supplémentaires à la littérature sur diverses espèces fauniques du corridor de la rivière et sur leur utilisation de l'habitat. Le rapport mentionne des menaces envers certaines espèces, notamment pour les ours polaires et la harde de caribous de la toundra de Qamanirjuaq, qui sont liées à des enjeux mondiaux de plus grande envergure et ne se limitent pas au corridor de la rivière Seal.

Quand elle a été désignée au Réseau des rivières du patrimoine canadien, la rivière Seal était décrite comme la dernière grande rivière sauvage du Manitoba. Cette caractérisation est encore vraie, 30 ans plus tard. Ce rapport établit que les valeurs de patrimoine naturel, culturel et récréatif de la rivière Seal sont intactes et principalement inchangées depuis la désignation en 1992. La conclusion est donc que la rivière Rouge devrait conserver sa désignation de rivière d'importance nationale au sein du Réseau des rivières du patrimoine canadien.

Table des matières

Résumé.....	i
Introduction	1
Contexte.....	2
Méthodologie.....	4
Chronologie des événements, mesures, recherches et études	5
Changements aux valeurs naturelles, culturelles et récréatives et menaces pesant sur celles-ci.....	11
<i>Valeurs de patrimoine naturel</i>	11
<i>Valeurs de patrimoine culturel</i>	12
<i>Valeurs de patrimoine récréatif</i>	13
Nouvelles valeurs consignées	15
Lignes directrices en matière d'intégrité.....	16
Évaluation du plan de gestion.....	16
La rivière en vedette.....	17
État de la plaque	17
Résumé des avantages de la désignation	18
Conclusions et évaluation globale	19
Annexe A : Valeurs d'intégrité naturelle, culturelle et récréative du Réseau des rivières du patrimoine canadien.....	20
Références.....	21



La rivière Seal a été intégrée au Réseau des rivières du patrimoine canadien en [1992](#) après sa mise en candidature en 1987. Le Réseau a inclus la rivière Seal en se fondant sur son patrimoine naturel et culturel exceptionnel et sur sa valeur récréative. Situés dans la région du nord du Manitoba, la rivière Seal et son bassin hydrographique, connu sous le nom [Nuhéh Nene](#), sont importants pour les Dénés et les Cris depuis des milliers d'années, la région étant utilisée pour la chasse, la pêche, les déplacements et la vie quotidienne. Un lien qui perdure aujourd'hui encore entre ces populations, la rivière et son bassin hydrographique. La rivière Seal se distingue également par le fait qu'elle est encore inexploitée et généralement inchangée par des aménagements humains.

Le Réseau des rivières du patrimoine canadien est le programme national de conservation des rivières créé en 1984 par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'aider à la conservation et la reconnaissance des rivières canadiennes possédant des valeurs de patrimoine naturel, culturel et récréatif exceptionnel. Les rivières intégrées au Réseau sont assujetties à un examen annuel et à des rapports de surveillance détaillés menés tous les dix ans depuis l'année de désignation. Les rapports décennaux visent à dresser le bilan de l'état des rivières et à recenser tout changement aux valeurs pour lesquelles elles ont été mises en candidature ou toutes menaces pesant sur celles-ci. Ce rapport de surveillance est

le troisième rapport décennal pour la rivière Seal, les deux premiers ayant été préparés en 2006 et en 2014.

Les objectifs du rapport de surveillance de 10 ans de la rivière Seal sont les suivants :

- décrire tout événement ou changement notable ayant eu lieu depuis le rapport de surveillance de 20 ans rédigé en 2014;
- faire le point sur les valeurs naturelles, culturelles et récréatives pour lesquelles la rivière a été désignée, relever les changements à ces valeurs ou les menaces pesant sur celles-ci et déterminer si la rivière possède toujours ces valeurs;
- faire le point sur les valeurs d'intégrité de la rivière, relever les changements à ces valeurs ou les menaces pesant sur celles-ci et déterminer si la rivière possède toujours ces valeurs;
- recenser les avantages liés à la conservation et à l'intendance de la rivière, à l'économie et à la culture et tout autre avantage qui résultent de son intégration au Réseau du patrimoine des rivières canadiennes;
- examiner les mesures recommandées pour la gestion de la rivière dans le document de désignation *Toward a Management Plan for the Seal Heritage River* (Vers un plan de gestion pour la rivière patrimoniale Seal) et évaluer leur niveau de réussite.



Située dans la région du nord du Manitoba, près du 59^e parallèle, la rivière Seal prend sa source au lac Shethanei et s'étend vers l'est sur 260 km avant de se jeter dans la baie d'Hudson. La rivière est située dans les limites d'adhésion du Traité no 5. Ses affluents les plus importants sont la rivière North Seal, la rivière South Seal et la rivière Wolverine, et son bassin hydrographique, qui draine une superficie de 46 300 kilomètres carrés, est le quatrième en importance au Manitoba. La désignation de rivière du patrimoine canadien concerne la rivière en entier, qui prend naissance à l'extrémité ouest du lac Shethanei, et comprend un kilomètre de chaque côté.

Les peuples autochtones entretiennent un lien avec la rivière Seal et son bassin hydrographique depuis des millénaires. La Première Nation des Dénés de Sayisi, qui se trouve au sud-ouest du lac Shethanei, près de Tadoule Lake, est la communauté la plus proche de la rivière. La ville de Churchill est située à 45 km au sud de l'estuaire de la rivière. La majorité des visiteurs de la rivière Seal sont de la Première Nation des Dénés de Sayisi et d'autres communautés autochtones du Nord. Ils parcourent la rivière pour passer du temps sur le territoire, pratiquer des activités traditionnelles, comme la chasse et la pêche, et réaliser des projets de surveillance.

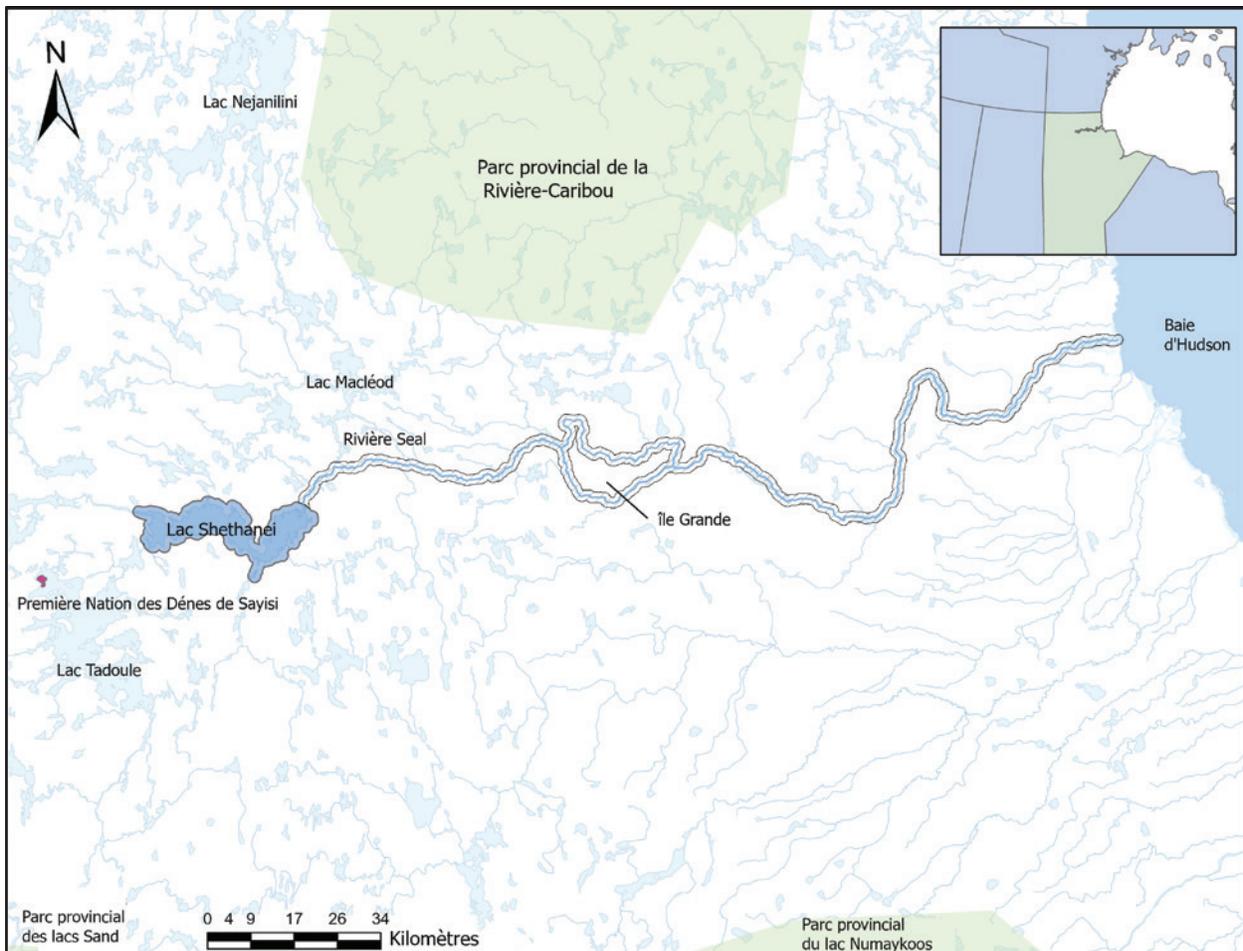


Figure 1 : Carte du corridor de la rivière Seal.

La rivière Seal n'est pas accessible par la route, ainsi peu de gens s'y rendent, ce qui a grandement contribué à protéger son corridor du développement au fil des ans. L'expérience exceptionnelle et difficile de canoë-kayak en eau vive de la rivière en fait sa renommée. Toutefois, les pagayeurs et pagayeuses sont peu nombreux à relever ce défi chaque année, compte tenu de l'accès difficile au corridor de la rivière et du niveau de maîtrise et d'expérience requis pour entreprendre la descente.

La rivière Seal traverse une zone de transition entre la forêt boréale et la toundra arctique. Le milieu environnant a été façonné par des processus préhistoriques de glaciation menant à la formation, entre autres, d'immenses eskers et de champs de drumlins et de rochers. La région abrite une faune abondante, dont des orignaux, des caribous, des loups, des ours noirs, des renards et d'autres petits mammifères, ainsi que des sauvagines et des oiseaux chanteurs. Les ours polaires se retrouvent près de l'estuaire, un habitat important pour les bélugas, tandis que les phoques communs de la baie d'Hudson sont connus pour remonter la rivière Seal jusqu'à 80 km à l'intérieur des terres à partir de la baie.



Crédit photo: Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Manitoba



MÉTHODOLOGIE

Ce rapport a été préparé en s'appuyant sur :

- l'étude des rapports annuels de surveillance de la rivière Seal préparés entre 2014 et 2023;
- l'étude des documents de mise en candidature et du rapport de surveillance de 20 ans de la rivière Seal;
- une analyse documentaire des recherches, études, articles et rapports pertinents;
- la correspondance courriel avec diverses personnes et organisations possédant des connaissances sur les activités du corridor de la rivière Seal ou en lien avec celui-ci.



Crédit photo: Harv Sawatzky

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS, MESURES, RECHERCHES ET ÉTUDES

Les activités de gestion et les événements sont peu fréquents à la rivière Seal, car elle est très éloignée et difficile d'accès. Cependant, entre 2014 et 2024, un certain nombre de projets de recherche et d'études ont été menés dans son corridor, ou à proximité ou au-dessus de celui-ci. Le tableau 1 présente ces projets, ainsi que d'autres activités et événements qui ont eu lieu.

Notamment, au cours de cette période, la [Seal River Watershed Alliance \(SRWA\)](#) a été formée. Cette alliance est un partenariat entre la Première Nation des Dénés de Sayisi, la Première Nation des Dénésulines de Northlands, la Première Nation de Barren Lands et la Nation des Cris O-Pipon-

Na-Piwin qui collaborent à la création d'une aire protégée autochtone dans la région du nord du Manitoba. Les quatre Premières Nations ont collectivement signé une entente de principe en 2019 pour travailler à l'atteinte de cet objectif. Puis, le 18 janvier 2024, la SRWA et les gouvernements du Canada et du Manitoba ont signé un protocole d'entente pour collaborer officiellement à une évaluation de faisabilité d'une aire protégée et de conservation autochtone et à une possible réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal. L'étude de faisabilité consiste en une collecte de données pour faciliter la considération de différentes options permettant de protéger l'aire de façon permanente à l'avenir.

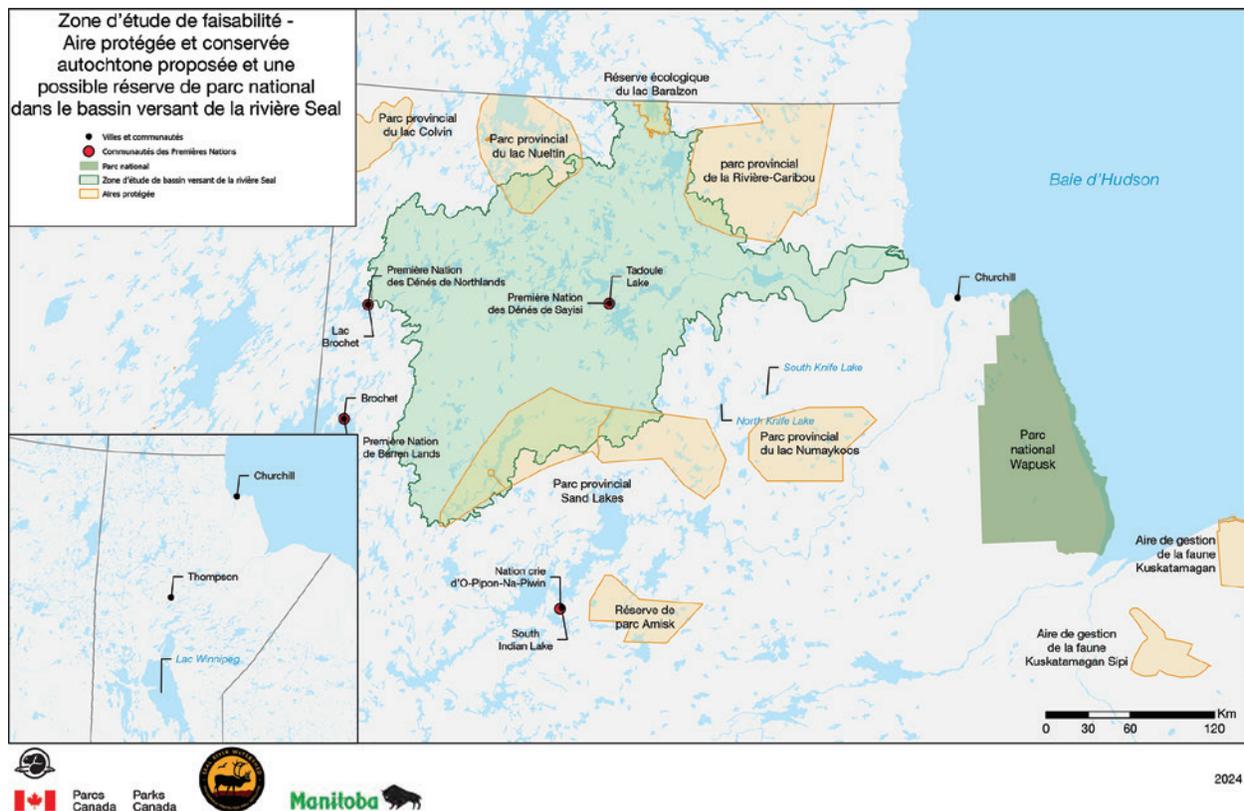


FIGURE 2: Zone d'étude de l'évaluation de faisabilité – proposition d'aire protégée et de conservation autochtone du bassin versant de la rivière Seal.

TABLEAU 1: Chronologie des événements de 2014 à 2024

Année	Événements, mesures, recherches ou études notables : 2014-2024
2014	<p>En juillet, le ministère de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques annonce qu'au cours des trois prochaines années, des consultations sur la protection de l'écosystème de la rivière Seal commencent.</p> <p>Le Ministère travaille avec un comité directeur et diverses parties prenantes afin d'élaborer un plan de gestion de l'habitat des bélugas pour les estuaires de la rivière Seal, de la rivière Churchill et du fleuve Nelson. Il travaille aussi avec des personnes résidentes locales et organise, en septembre, une séance de consultation à Churchill.</p> <p>Le Ministère continue aussi de travailler à une stratégie pour la protection de l'ours polaire.</p> <p>Dans le cadre de la Far North Geomapping Initiative (initiative de géocartographie du Grand Nord), la Direction des services géologiques du Manitoba continue sa compilation et son analyse de données de Great Island dans la région de la rivière Seal.</p> <p>Au moins de juin, en collaboration avec Canards Illimités Canada, le Ministère trace, par avion, un transect de 445 km afin d'estimer l'abondance de la sauvagine nicheuse entre la rivière Seal et la rivière Knife.</p> <p>En août, dans le cadre du programme de surveillance de la population de bernaches du Canada dans l'est des Prairies, 225 bernaches du Canada sont baguées à l'embouchure de la rivière Seal.</p>
2015	<p>La région de la rivière Seal a subi une dégradation inhabituellement importante en raison de l'arrachage printanier des oies des neiges. Il s'agirait de la conséquence d'une forte densité d'oiseaux restée dans la région pour une courte période en raison d'une tempête au nord de la rivière Seal pendant la migration.</p> <p>Au début de l'été, le Ministère rédige une nouvelle enquête sur les circuits de canotage pour la rivière Seal. Son objectif est ainsi de mieux comprendre l'utilisation de la rivière.</p> <p>Pendant la saison, une vingtaine de groupes de payeurs et payeuses sont pris en charge à l'embouchure de la rivière.</p> <p>La dernière main est mise au projet de plan pour la viabilité de l'habitat du béluga pour la baie d'Hudson et la région du nord du Manitoba. Le projet de plan comprend les estuaires de la rivière Seal, de la rivière Churchill et du fleuve Nelson, qui sont grandement utilisés par les bélugas migrateurs de la population de l'ouest de la baie d'Hudson.</p> <p>Le Ministère continue de travailler à une stratégie pour la protection de l'ours polaire.</p> <p>Dans le cadre de la Far North Geomapping Initiative, la Direction des services géologiques du Manitoba continue sa compilation et son analyse de données de Great Island dans la région de la rivière Seal.</p> <p>En collaboration avec Canards Illimités Canada, au début du mois d'août et au mois de septembre, le Ministère trace, par avion, un transect de 433 km afin d'estimer l'abondance de la sauvagine nicheuse entre l'estuaire de la rivière Seal et le delta de la rivière Knife.</p> <p>Dans le cadre d'un vaste effort de surveillance des indices vitaux de la population de bernaches du Canada dans l'est des Prairies, 127 bernaches du Canada sont baguées à l'embouchure de la rivière Seal.</p>
2016	<p>Au début du mois de janvier, le Manitoba publie, aux fins de consultation publique, son projet de plan pour la viabilité de l'habitat du béluga de la baie d'Hudson et des rivières de la région du nord du Manitoba, dont l'estuaire de la rivière Seal.</p> <p>À la fin du mois de mai et au début du mois de juin, des relevés aériens des bernaches du Canada nicheuses se poursuivent sur la côte de la baie d'Hudson, notamment dans la région de l'estuaire de la rivière Seal. L'objectif est de connaître la densité et la distribution relative des bernaches.</p> <p>L'excursion en canot « Know the North » (Connaître le nord) a lieu en juillet et en août. Ce voyage de 47 jours a comme objectif final de présenter les bienfaits de l'exploration en plein air, l'importance de la durabilité environnementale et les richesses de la géographie et des peuples de la région du nord du Canada pour la prochaine génération de Canadiens et Canadiennes.</p> <p>Environ 20 groupes de payeuses et payeurs sont transportés par bateau de l'embouchure de la rivière jusqu'à Churchill. Selon les rapports, l'année était venteuse et les niveaux d'eau élevés, ce qui a diminué le besoin de portage.</p>

Année Événements, mesures, recherches ou études notables : 2014-2024

- 2017** Le Seal River Heritage Lodge est nommé par Flight Network comme une destination de premier choix pour le tourisme de nature.
-
- Des chutes de neige records entraînent des débits supérieurs à la moyenne au printemps, ce qui a pu provoquer une érosion accrue et des modifications du paysage.
-
- En septembre, le roman de Hap Wilson *River of Fire – Conflict and survival on the Seal River (Rivière de feu – Conflit et survie sur la rivière Seal)*, relatant l'histoire d'une excursion guidée devenue mission de survie en 1994, est publié.
-
- Le gouvernement du Canada cible le sud-ouest de la baie d'Hudson comme endroit envisagé pour l'établissement d'une aire marine nationale de conservation.
-
- 2018** Des travaux sont menés pour l'élaboration de la carte narrative de la rivière Seal par le Réseau des rivières du patrimoine canadien.
-
- En avril, l'organisme sans but lucratif Oceans North publie le rapport *Western Hudson Bay and Its Beluga Estuaries: Protecting Abundance for a Sustainable Future* (L'ouest de la baie d'Hudson et ses estuaires de bélugas : protéger l'abondance pour un avenir durable), dans lequel il demande la création d'une aire marine nationale de conservation dans la région de l'ouest de la baie d'Hudson.
-
- En juin, le gouvernement du Canada annonce des modifications au Règlement sur les mammifères marins afin d'offrir une plus grande protection aux mammifères marins. Tous les bateaux et les nageurs doivent désormais maintenir une distance d'approche d'au moins 50 mètres dans la rivière Seal et dans l'estuaire de la rivière Churchill.
-
- Les pagayeurs et pagayuses sont encouragés à attendre qu'on vienne les chercher un peu plus en amont que dans le passé en raison du nombre croissant d'ours polaires près de l'embouchure de la rivière (cette directive était fondée sur un rapport isolé).
-
- Cette année-là, l'exploitant local ne transporte qu'un petit nombre de groupes de pagayeurs et pagayuses en bateau jusqu'à Churchill. Moins de pagayeurs et pagayuses descendent la rivière Seal en 2018 en raison de la fermeture d'une ligne de chemin de fer. Sans le train, les pagayeurs et pagayuses n'ont pas de moyen abordable de rapporter leurs canots au sud.
-
- Un rapport isolé suggère un plus grand nombre d'ours polaires dans la région, particulièrement des femelles et leurs oursons. En revanche, on observe moins de caribous et de loups.
-
- 2019** La [Seal River Watershed Indigenous Protected and Conserved Area Initiative](#) (Initiative pour la création d'une aire protégée et de conservation autochtone du bassin versant de la rivière Seal) est officiellement lancée. Cette initiative est dirigée par la Première Nation des Dénés de Sayisi en collaboration avec la Première Nation des Dénésulines de Northlands, la Première Nation de Barren Lands, et la Nation des Cris O-Pipon-Na-Piwin. En août, il est annoncé que l'initiative recevrait une subvention du Fonds de la nature du Canada.
-
- L'élaboration de la carte narrative de la rivière Seal par le Réseau des rivières du patrimoine canadien se poursuit.
-
- La voie ferrée menant à Churchill, dont d'importants tronçons avaient été emportés par les eaux en mai 2017, rouvre.
-
- L'exploitant local basé à Churchill signale une augmentation des ramassages de pagayeurs et pagayuses, indiquant qu'il a recueilli environ 12 canots à l'embouchure de la rivière Seal au cours de l'été. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2018 en raison de la réouverture du chemin de fer.
-
- On signale que la cabane près de l'embouchure de la rivière où les pagayeurs et pagayuses attendent leur transport est en mauvais état et qu'il est peu probable qu'elle soit réparée.
-
- Un rapport isolé suggère que la glace printanière près de l'embouchure de la rivière est plus mince depuis quelques années, ce qui nuit à la chasse aux oies au printemps.
-
- 2020** La [carte narrative de la rivière Seal est mise en ligne](#) sur le site Web du Réseau des rivières du patrimoine canadien.
-
- Le baguage annuel de la bernache du Canada a lieu dans la région de la rivière Seal pendant l'été. Ce baguage est mené pour certaines portions, situées dans la région du nord du Manitoba, de l'aire de répartition de la bernache du Canada de l'est des Prairies afin de déterminer les taux de prise et de survie.
-

En septembre, le personnel du **gouvernement du Manitoba** mène une patrouille en hélicoptère à l'embouchure de la rivière Seal. Aucun usager n'est observé, mais on relève des pistes de VTT allant du Seal River Heritage Lodge à une aire d'observation.

La **Seal River Watershed Indigenous Protected Area Initiative** se poursuit. En août 2020, le gouvernement fédéral annonce qu'un financement provenant du Fonds de la nature du Canada de 3,2 millions serait octroyé à l'initiative.

En septembre, le **Programme national de la forêt boréale de Canards Illimités Canada** publie un **rapport de relevé de la sauvagine** qui recommande la protection de l'estuaire de la rivière Seal et des milieux environnants. Le rapport, fondé sur des relevés de la sauvagine menés entre 2013 et 2015, constate des densités élevées de sauvagines dans ces zones et une grande diversité d'espèces, ce qui indique que ces zones sont très importantes pour la reproduction et la mue de la sauvagine ainsi que pour l'habitat d'oiseaux migrateurs. Les relevés sont menés dans le cadre d'un partenariat entre Canards Illimités Canada, Oceans North Canada et le gouvernement du Manitoba.

Un **relevé aérien annuel de l'indice des populations reproductrices de la bernache du Canada**, habituellement mené dans le sud de la baie d'Hudson par le gouvernement de l'Ontario et le Service canadien de la faune, n'a pas lieu en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

2021 Le **baguage annuel habituel de la bernache du Canada** n'a pas lieu en raison des incendies échappés affectant l'utilisation des hélicoptères au Manitoba. Le relevé des populations reproductrices de bernaches du Canada n'a pas non plus lieu en 2021.

Selon une étude publiée au mois d'août, les bélugas se sont proménés d'un bout à l'autre des estuaires de la rivière Churchill et de la rivière Seal pour élever leurs veaux pendant les mois d'été, plutôt que de se rassembler en groupes distincts. Ces constatations soutiennent la proposition de protection de l'habitat marin dans l'ouest de la baie d'Hudson, car elles démontrent que les bélugas et leurs veaux se déplacent sur de grandes distances dans la région.

La [Seal River Watershed Alliance et le Boreal Conservation program \(programme de conservation de la forêt boréale\) d'Audubon travaillent ensemble à l'installation de dix appareils enregistreurs de sons automatiques](#) dans le bassin hydrographique de la rivière.

En septembre, un programme de biopsie (par lance aérienne) sur le terrain est mené sur les sous-populations d'ours polaire de l'ouest et du sud de la baie d'Hudson le long du littoral au Manitoba et en Ontario. Cette région comprenait notamment des portions de la rivière Seal et de la rivière Hayes près du littoral de la baie d'Hudson. Ce projet est dirigé par Environnement et Changement climatique Canada et soutenu par le gouvernement du Manitoba. L'objectif du relevé est de comprendre les déplacements des ours dans les limites des sous-populations de l'ouest et du sud de la baie d'Hudson.

Un **relevé aérien** est effectué afin d'estimer l'abondance d'ours polaires de la sous-population de l'ouest de la baie d'Hudson, qui s'étend de Chesterfield Inlet, au Nunavut, jusqu'à l'est de la frontière entre le Manitoba et l'Ontario. Le relevé comprend donc des portions des bassins hydrographiques des rivières Seal et Hayes, du littoral de la baie d'Hudson vers les terres. Ce relevé est dirigé par le gouvernement du Nunavut et soutenu par le gouvernement du Manitoba.

2022 En février, la Société pour la nature et les parcs du Canada – Section du Manitoba publie le rapport [Natural Abundance: An Evaluation of Species Richness in the Seal River Watershed](#) (Abondance naturelle : une évaluation de la diversité des espèces dans le bassin versant de la rivière Seal). Ce rapport, fondé sur des données publiques, dont des registres du gouvernement provincial, des registres d'histoire naturelle, de la science citoyenne et du savoir autochtone, compile les registres de 260 espèces répertoriées dans le bassin versant de la rivière Seal, y compris 20 espèces considérées comme étant en péril.

En avril, le rapport [A Value on the Priceless: Ecological goods and services generated in the Seal River Watershed](#) (La valeur de l'inestimable : les biens et services écologiques provenant de la rivière Seal) est publié. Ce rapport, issu d'une collaboration entre l'Institut international du développement durable, la Seal River Watershed Alliance et la Société pour la nature et les parcs du Canada – Section du Manitoba, a pour objectif d'évaluer la valeur économique des avantages écosystémiques qu'offre le bassin versant de la rivière Seal. L'étude démontre que la valeur du carbone séquestré dans le bassin hydrographique s'élève à au moins 314,5 millions de dollars canadiens et que la valeur des biens et services écosystémiques s'élève à au moins 214 millions de dollars canadiens par année.

Au mois d'août, 127 bernaches du Canada nicheuses de la région subarctique sont baguées par le personnel de la province du Manitoba dans la région de l'estuaire de la rivière Seal.

Un relevé aérien des populations reproductrices de bernaches du Canada est effectué par le Mississippi Flyway Council en bordure des transects situés sur le littoral de la baie d'Hudson, de la frontière entre le Nunavut et le Manitoba à la frontière entre l'Ontario et le Québec. Les observations dans les régions des estuaires des rivières Seal et Hayes suivent la tendance à long terme de cette région classifiée comme une zone de reproduction à faible densité en comparaison avec d'autres régions du littoral de la baie d'Hudson.

Environnement et Changement climatique Canada a poursuivi un programme annuel visant à prélever un échantillon génétique d'ours polaires de la sous-population de la région occidentale de la baie d'Hudson (du fleuve Nelson jusqu'à la frontière entre le Manitoba et le Nunavut, au nord) y compris d'ours potentiellement situés à proximité de la rivière Seal. Ce programme possède l'ensemble de données s'étalant sur la plus longue période de toutes les sous-populations d'ours polaires du Canada, et il collecte des informations sur l'état corporel, et la survie des oursons, ainsi que des données démographiques, qui sont ensuite comparées à la glace de mer et à d'autres conditions environnementales.

Un relevé aérien est effectué pour estimer l'abondance de caribous de la toundra dans la population de Qamanirjuaq, qui s'étend entre le Nunavut et le nord du Manitoba et comprend le bassin versant de la rivière Seal. Le relevé est réalisé sur les terrains de mise bas de la harde de Qamanirjuaq, au Nunavut. Il est dirigé par le gouvernement du Nunavut et soutenu par le gouvernement du Manitoba.

La Seal River Watershed Alliance reçoit du financement d'Environnement et Changement climatique Canada pour son programme de gardiens. Des personnes représentant la communauté des quatre Nations de l'Alliance sont nommées gardiennes et gardiens, et le réseau des gardiens de l'Alliance est officiellement lancé en novembre.

Les résultats d'une étude sur la population de bélugas démontrent une forte densité de veaux dans l'estuaire de la rivière Seal, ce qui suggère que les bélugas pourraient privilégier cet emplacement pour l'élevage pendant la saison estivale.

En novembre, l'Institut international du développement durable publie son rapport [Seal River Watershed: The case for conservation](#) (Un plaidoyer pour la conservation du bassin versant de la rivière Seal). Il y décrit les valeurs environnementale, sociale, culturelle et économique du bassin versant de la rivière Seal et l'importance de le protéger pour les générations futures.

En décembre, le gouvernement fédéral, le gouvernement du Manitoba et la Seal River Watershed Alliance annoncent leur engagement à travailler ensemble sur une évaluation de faisabilité d'une aire protégée autochtone dans la région du bassin versant de la rivière Seal.

2023 Oceans North et la section manitobaine de la Société pour la nature et les parcs du Canada ont organisé un gala à la galerie d'art inuite Qaumajuq en janvier pour soutenir une proposition visant à créer une aire marine nationale de conservation dans la région occidentale de la baie d'Hudson.

Le Mississippi Flyway Council effectue un nouveau relevé aérien des populations reproductrices de bernaches du Canada en bordure des transects du littoral de la baie d'Hudson, de la frontière entre le Nunavut et le Manitoba à la frontière entre l'Ontario et le Québec.

Environnement et Changement climatique Canada a poursuivi un programme annuel visant à prélever un échantillon génétique d'ours polaires de la sous-population de la région occidentale de la baie d'Hudson (du fleuve Nelson jusqu'à la frontière entre le Manitoba et le Nunavut, au nord) y compris d'ours potentiellement situés à proximité de la rivière Seal.

La SRWA travaille avec des partenaires afin de participer à la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023, qui se tient en mars à New York, et d'y faire une présentation.

Le réseau des gardiens de la terre de la Seal River Watershed Alliance mène plusieurs activités de surveillance et de formation, dont une formation sur l'utilisation des drones et l'obtention d'un permis pour les utiliser, un camp de trois jours sur le frayage des poissons et une activité d'apprentissage sur la surveillance et la gestion des oiseaux.

Année Événements, mesures, recherches ou études notables : 2014-2024

La Seal River Watershed Alliance organise son sommet annuel des terres où les gardiennes et gardiens pagaient dans le bassin hydrographique et campent durant quatre jours pour s'instruire sur la surveillance de la faune et l'enregistrement des données, l'utilisation de drones et l'écotourisme. Ils suivent également une formation à la navigation et participent à divers ateliers culturels avec les gardiennes et gardiens du savoir et les aînées et aînés.

L'Assiniboine Park Conservancy, Pêches et Océans Canada, Hydro-Manitoba, l'Université du Manitoba et l'Université de Victoria s'associent pour un projet de recherche visant [à suivre par satellite des phoques communs](#) dans la région de l'estuaire de la rivière Churchill. Les phoques reçoivent leur étiquette en mai. La surveillance subséquente des données transmises montre les mouvements des phoques dans la rivière Seal, y compris [certains spécimens qui remontent la rivière jusqu'à 80 km à l'intérieur des terres à partir de la baie](#).

2024 Le 18 janvier 2024, la Seal River Watershed Alliance et les gouvernements du Canada et du Manitoba signent un protocole d'entente pour collaborer officiellement à une évaluation de faisabilité d'une aire protégée et de conservation autochtone et à une possible réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal. Le protocole d'entente comprend un accord de protection temporaire de la zone d'étude contre l'exploration minière et le jalonnement pour la durée de l'évaluation de faisabilité.

Un [rapport de recherche a été publié indiquant que des tanières d'ours polaires](#) avaient été découvertes sur et près de la rivière Seal, sur la base de relevés de tanières effectués en 2022 et 2023. Bien que ces tanières n'aient pas été documentées auparavant dans la littérature publiée, il existait une connaissance locale préexistante des tanières dans la région.

La Seal River Watershed Alliance et la National Audubon Society publient le rapport [The Birds of the Seal River Watershed: A Bird Survey Summary Report 2021-2023](#) (Les oiseaux du bassin versant de la rivière Seal : rapport sommaire des relevés d'oiseaux 2021-2023) dans lequel elles présentent les conclusions d'un projet de recherche codirigé sur la bioacoustique au Manitoba combinant le savoir autochtone et la science occidentale.

Le Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq publie son plan de gestion sur dix ans intitulé [Caribou is Life: The Beverly and Qamanirjuaq Caribou Management Plan 2023-2032](#) (Les caribous sont la vie : plan de gestion des caribous de Beverly et Qamanirjuaq 2023-2032). Selon le plan de gestion, les derniers relevés indiquaient que la harde de caribous de Qamanirjuaq avait grandement diminué depuis le milieu des années 1990, passant d'un peu moins de 500 000 individus en 1994 à environ 250 000 en 2022.

CHANGEMENTS AUX VALEURS NATURELLES, CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES ET MENACES PESANT SUR CELLES-CI

Valeurs de patrimoine naturel

Comme l'ont indiqué les rapports décennaux pour la rivière Seal de 2006 et de 2014, la désignation de rivière du patrimoine canadien se fondait principalement sur ces particularités patrimoniales exceptionnelles :

- La rivière Seal est la plus grande rivière toujours inexploitée de la région du nord du Manitoba.
- Sa vallée fluviale offre un excellent exemple représentatif de forêt boréale subarctique du bouclier précambrien et de toundra arctique des basses-terres de la baie d'Hudson.
- La vallée est l'habitat de quelque 30 espèces de plantes rares au Manitoba et abrite des épinettes blanches et des mélèzes laricins de taille inhabituelle.
- Le corridor est jalonné de nombreuses traces de glaciation comme les plus grands champs de drumlins du nord du Manitoba, un vaste champ de rochers, des eskers d'une largeur de 300 m qui s'étendent sur des centaines de kilomètres dans un axe nord-sud, parfois sous forme de péninsules de lac ou d'éléments terrestres submergés.
- La zone de l'estuaire subit un rebond isostatique au rythme d'environ 53 centimètres par siècle, l'un des plus rapides au monde.
- La zone constitue un habitat non perturbé pour l'orignal, l'ours noir, le loup, le renard, le lièvre d'Amérique, le lagopède, la bernache du Canada, le canard, la loutre et le castor. On y trouve également le carcajou, l'aigle royal, le pygargue à tête blanche, l'épervier et l'ours polaire. L'estuaire de la rivière est l'aire de mise bas et d'alimentation de milliers de bélugas, la plus grande concentration de l'espèce au monde, et la rivière fait partie de l'aire d'hivernages de la harde de caribous de Qamanirjuaq, qui a déjà compté plus de 400 000 individus, mais dont le nombre est aujourd'hui estimé à environ 250 000. Les phoques communs remontent la rivière

depuis la baie d'Hudson et peuvent être observés jusqu'au lac Shethanei.

Situation des valeurs naturelles depuis 2014

Plusieurs projets de recherche et de surveillance ont été menés dans la région de la rivière Seal entre 2014 et 2024 (voir le tableau 1) et ont permis de recueillir plus de données sur les valeurs naturelles de la rivière. Ces projets portaient principalement sur la faune, comme l'enquête sur les populations de sauvagines nicheuses et le baguage des individus. Des travaux réalisés à l'extérieur du corridor de la rivière Seal ont également fourni des renseignements sur la rivière elle-même, comme le marquage des phoques communs dans la région de Churchill, qui a ensuite fourni des données sur l'activité des phoques dans la rivière Seal.

Dans l'ensemble, les valeurs naturelles de la rivière Seal n'ont pas connu de changement depuis 2014. Ce large éventail d'activités de recherche et de surveillance a permis d'accroître la quantité de données à propos des espèces fauniques et végétales de la rivière dans la littérature. En a découlé une meilleure compréhension de la diversité et de l'abondance des espèces dans la région de la rivière Seal, et de l'importance de la rivière en tant qu'habitat pour différentes espèces. Elle sert notamment d'habitat d'élevage pour les bélugas et d'habitat de reproduction, de mue et de migration pour de nombreuses espèces de sauvagines.

Si la plupart des valeurs naturelles sur lesquelles se fonde la désignation de la rivière Seal n'ont connu aucun changement, il ne fait aucun doute que les changements climatiques affectent le corridor fluvial, potentiellement de manière inconnue. Ces effets devront faire l'objet d'une surveillance continue et de projets de recherche. L'allongement de la durée de la période sans glace dans la baie d'Hudson et ses conséquences pour les [ours polaires](#) est un sujet de préoccupation

lié aux changements climatiques qui est souvent mentionné. Il reste à voir quelles en seront les répercussions exactes sur la présence d'ours polaires à l'extrémité est du corridor. On pourrait aussi voir des changements dans la présence de grizzlis dans le corridor de la rivière Seal dans les années à venir. Depuis de nombreuses années, l'espèce est aperçue occasionnellement dans la région, mais sa présence pourrait devenir plus fréquente à mesure que changera son aire de répartition.

[Le déclin constant de la harde de caribous de Qamanirjuaq](#), dont l'aire d'hivernage empiète sur le corridor de la rivière Seal, est l'un des changements négatifs notables remarqués. On observe une diminution lente de la harde depuis au moins 20 ans, sa taille ayant baissé de près de 50 % entre 1994 et 2022. Depuis plusieurs années, les hardes de Beverly et de Qamanirjuaq et d'autres hardes de caribous de la toundra font l'objet d'un examen pour être inscrites comme espèces menacées au Canada. Aucune décision n'a encore été rendue. Dans *Caribou is Life: Beverly and Qamanirjuaq Caribou Management Plan 2023-2032* et son document complémentaire, le Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq présente les six grandes menaces qui pèsent sur les hardes (les changements climatiques, les activités d'aménagement du territoire, les perturbations et la perte d'habitats, l'exploitation, les prédateurs, ainsi que les incendies échappés et leurs effets cumulatifs) ainsi que plusieurs stratégies pour les atténuer.

Valeurs de patrimoine culturel

Le patrimoine culturel associé au corridor de la rivière Seal revêt une grande importance. Voici certaines des particularités historiques d'intérêt du corridor, décrites également dans les rapports décennaux de surveillance de la rivière Seal de 2006 et de 2014 :

- Un grand nombre d'artéfacts préhistoriques et de sites archéologiques, dont des cernes d'incendie, des grattoirs, des éclats, des projectiles et des marteaux, souvent exposés à la surface des eskers, dans des campements et le long des pistes de caribous près de la rivière entre Tadoule Lakee et Great Island. L'âge de ces objets va de l'ère des Paléindiens, il y a 7 000 ans, à la tradition

Taltheili, entre l'an un et l'an 1700 de notre ère.

- Les vestiges de cabanes de trappeurs dénés et européens, ainsi que des tombes centenaires marquées par des palissades installées au sommet d'eskers, témoignent d'une occupation plus récente.
- L'association à un explorateur européen, Samuel Hearne, de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Hearne quitta le fort Prince-de-Galles, près de Churchill, en février 1771 lors de la deuxième de ses trois tentatives pour trouver les gisements de cuivre qui, disait-on à l'époque, se cachaient le long de l'océan Arctique. Hearne longea la rivière Seal jusqu'au lac Shethanei, à l'intérieur des terres.
- Un camp minier abandonné sur Great Island qui était en activité dans les années 1940 et 1950. Des bâtiments en rondins bien conservés, une cabane de stockage de dynamite, une plateforme de forage et d'autres vestiges se trouvaient sur le site au moment de la désignation. Le camp a brûlé depuis.

Situation des valeurs de patrimoine culturel depuis 2014

Les valeurs de patrimoine culturel de la rivière Seal n'ont connu aucun changement depuis 2014. Le corridor fluvial est utilisé depuis des milliers d'années par les peuples autochtones, utilisation et occupation qui se poursuivent encore aujourd'hui. Dans les dernières années, la Seal River Watershed Alliance a pu, grâce au financement fédéral accordé aux programmes de gardiens, embaucher des gardiennes et gardiens de la terre ainsi que des jeunes gardiennes et gardiens. Ces personnes représentent leur communauté et travaillent avec les aînées et aînés et d'autres personnes à divers projets de surveillance et à la collecte du savoir autochtone. Les Dénés et les Cris du nord du Manitoba entretiennent, à ce jour, un lien étroit avec le bassin versant de la rivière Seal et continuent de transmettre leurs traditions aux jeunes générations. Pour en savoir plus sur la relation entre ces peuples et la terre, dans les propres mots de l'Alliance, ainsi que sur les communautés mobilisées et leurs efforts pour protéger le bassin hydrographique, les personnes lisant ce rapport sont invitées à consulter le site Web de la [Seal River Watershed Alliance](#).

Valeurs de patrimoine récréatif

La désignation de la rivière Seal comme rivière du patrimoine canadien se fonde en outre sur ses valeurs récréatives et plus particulièrement sur l'expérience exceptionnelle de descente en eau vive que cette rivière sauvage offre. En voici les particularités récréatives :

- « L'expédition d'une vie », soit une traversée en eau vive de 260 km entre Tadoule Lake et la baie d'Hudson : 20 km de traversée entre Tadoule Lake et le lac Shethanei; 40 km sur le lac Shethanei, dont les vagues et les vents peuvent être redoutables; 64 km d'innombrables rapides dans une gorge étroite et profonde; 28 km d'eaux vives sporadiques le long du canal panoramique de Great Island, avec possibilité de portage sur 3 km; 124 km de terrain plat, de toundra subarctique de transition et de rapides parsemés de rochers; 4 km dans l'estuaire ponctué de marais, de replats de marée, d'îles, de plateaux et de récifs qui exigent de tenir compte des marées, le tout se terminant par un ramassage en hydravion à flotteurs ou en bateau à moteur. Si des emplacements de camping non désignés jalonnent les deux tiers ouest de la rivière, plus on se dirige vers la baie d'Hudson, plus il peut être difficile de trouver un emplacement adéquat sur les berges plantées de saules.
- D'énormes touladis peuvent être pêchés sur le lac Shethanei, et la rivière foisonne de grands brochets et d'ombres communs.
- Divers sentiers de randonnée menant au sommet d'eskers et de dômes rocaillieux offrent une vue sur 360 degrés de cette région sauvage. De courtes randonnées le long des eskers et des plages, ou d'un bout à l'autre de Great Island, permettent aux explorateurs et exploratrices modernes de suivre la route migratoire intemporelle du caribou de la toundra. Ils peuvent également suivre les traces de Samuel Hearne en montant sur l'esker qui lui servait de point d'observation sur le lac Shethanei.

Situation des valeurs récréatives depuis 2014
Descendre la rivière Seal jusqu'à la baie d'Hudson

est une expérience assez exclusive dans laquelle ne se lance qu'une poignée de pagayeurs et pagayeurs amateurs chaque année. Il s'agit d'une expédition difficile sur le plan technique, et le fait que la rivière soit si éloignée rend son accès difficile et dispendieux. Généralement, les pagayeurs et pagayeurs se font d'abord déposer par vol nolisé à leur point de départ, bien que certains s'y rendent en canoë-kayak par d'autres chemins, puis, à la fin de l'excursion, un avion ou un bateau à moteur vient les chercher près de l'embouchure de la rivière pour les transporter à Churchill ou dans une autre collectivité nordique (très dangereuse, la descente de la côte de la baie d'Hudson, de l'estuaire à Churchill, n'est pas recommandée).

L'expérience récréative qu'offre la rivière Seal n'a, dans l'ensemble, connu aucun changement depuis 2014. Le nombre de pagayeurs et pagayeurs qui descendent la rivière varie d'une année à l'autre en raison de facteurs comme la météo ou des questions externes qui empêchent les gens de se déplacer. Par exemple, pour la période 2014-2024, on a constaté une diminution du nombre de pagayeurs et pagayeurs en 2017 et en 2018 en raison de la fermeture de la voie ferrée menant à Churchill. La disponibilité et les coûts des services de transport peuvent aussi influencer sur les projets des pagayeurs et pagayeurs, et une autre réduction en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Pendant de nombreuses années, un exploitant local s'occupait d'aller chercher les pagayeurs et pagayeurs et de les transporter par bateau à Churchill, mais il n'offre plus ce service. La rivière Seal est aussi un endroit exceptionnel pour l'observation de la faune, tant pour les personnes qui descendent la rivière que pour celles qui séjournent au Seal River Heritage Lodge, à l'embouchure de la rivière.

Comme mentionné dans les sections ci-dessus, les valeurs naturelles, culturelles et récréatives de la rivière Seal n'ont subi que peu de changements. Ces quelques changements et menaces ont été recensés dans le tableau 2. Les valeurs qui n'ont subi aucun changement n'apparaissent pas dans le tableau.

TABLEAU 2: Changements aux valeurs naturelles, culturelles et récréatives et menaces pesant sur celles-ci

Valeur	Description du changement ou de la menace	Raison du changement ou de la menace	Mesures prises	Est-ce que le changement ou la menace persiste?
Natural Values				
Populations animales importantes – le caribou de la tundra	La harde de caribous de Qamanirjuaq est en déclin constant depuis plusieurs décennies.	Facteurs multiples : changements climatiques, activités d'aménagement du territoire, perturbations, etc.	Le Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq a élaboré et mis en œuvre <i>Caribou is Life: The Beverly and Qamanirjuaq Caribou Management Plan 2023-2032</i> , un plan de gestion sur dix ans.	Oui
Espèces animales rares – l'ours polaire	Les sous-populations d'ours polaires du sud et de la région occidentale de la baie d'Hudson sont menacées par les changements de la glace de mer dans la baie d'Hudson.	Changements climatiques	Plusieurs mesures provinciales, nationales et internationales de gestion des populations sont prises et présentent un intérêt pour ce problème.	Oui
Espèces d'oiseaux rares	Des changements ont été apportés à la situation de différentes espèces d'oiseaux inscrites sur la liste du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada ou de la Loi sur les espèces en péril (Canada), notamment le bécasseau roussâtre (désigné comme espèce préoccupante en vertu de la Loi en 2017) et le bruant à face noire (désigné comme espèce préoccupante en vertu de la Loi en 2023).	Les modifications de situation d'une espèce quant à sa conservation sont dues à des changements dans ses effectifs, dans la manière dont une population est évaluée ou encore en raison d'autres facteurs, y compris des causes potentiellement inconnues.	Des activités de recherche et de surveillance sont en cours.	Oui

NOUVELLES VALEURS CONSIGNÉES

Des recherches récentes ont fourni à la littérature des renseignements supplémentaires sur l'importance de la rivière Seal et de son bassin hydrographique comme habitat pour diverses espèces fauniques. Voici ces recherches :

- Une étude récente de l'habitat du béluga a conclu que la densité globale de veaux dans l'estuaire de la rivière Seal était supérieure à celle de l'estuaire de la rivière Churchill. Cette observation suggère que les bélugas privilégient l'estuaire de la rivière Seal pour élever leurs petits pendant l'été (Westdal, Davies, et Ferguson, 2022).
- En 2024, un mémoire de recherche a été publié concernant les tanières d'ours polaires observées dans les dernières années le long des berges de la rivière Seal (Clark, Kennah, MacLean et Atkinson, 2024). L'étude avance l'hypothèse que ces tanières appartiennent à la sous-population de l'ouest de la baie d'Hudson, dont l'aire de répartition s'étendait auparavant jusqu'au parc national du Canada Wapusk et à la zone de

gestion de la faune de Churchill. Les populations locales connaissaient l'existence de ces tanières près de la rivière Seal, mais la littérature n'en avait jamais fait état jusque-là.

- Un relevé d'oiseaux réalisé par la Seal River Watershed Alliance et la National Audubon Society entre 2021 et 2023 a permis la détection de 102 espèces d'oiseaux. De ce nombre, cinq sont classées comme espèces préoccupantes et sont protégées en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada (l'engoulevent d'Amérique, le bruant à face noire, le moucherolle à côtés olive, le faucon pèlerin et le quiscale rouilleux) et une est considérée comme une espèce menacée par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (le petit chevalier).

De plus, un rapport de 2021 de Canards Illimités Canada a révélé que le bassin versant de la rivière Seal séquestre environ 1,7 milliard de tonnes de carbone, soit l'équivalent de 6,2 milliards de tonnes de CO₂ (rapport de l'Institut international du développement durable, 2022).



Crédit photo: Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Manitoba



LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ

Pour être désignés rivière du patrimoine canadien, une rivière et son environnement immédiat doivent respecter certaines valeurs d'intégrité naturelle, culturelle et récréative. Un examen des valeurs d'intégrité du Réseau des rivières du patrimoine canadien a permis de confirmer que la rivière Seal continue de respecter ces valeurs et qu'elles n'ont subi aucun changement et ne font face à aucune menace.

Voir l'Annexe A pour la liste complète des valeurs d'intégrité du Réseau.



ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION

Le document de désignation de la rivière Seal (*Toward a Management Plan for the Seal Heritage River*) a été préparé en 1990. Il décrit les buts et objectifs de gestion et recommande des mesures à mettre en œuvre dans le cadre de la gestion à long terme de la rivière. Plus de 30 ans se sont écoulés depuis, et les méthodes pour élaborer et rédiger ces plans de gestion ou d'intendance ont grandement changé.

Comme l'a souligné le rapport de 20 ans publié en 2014, le document de désignation de la rivière Seal est archaïque tant au chapitre de la terminologie de base qu'au chapitre des plans et pratiques de gestion actuels. Malgré cela, le rapport a dressé la liste de toutes les recommandations formulées dans le plan de 1990, indiquant par le fait même dans quelle mesure elles avaient été mises en œuvre, car il s'agit d'une exigence

générale du Réseau concernant les rapports décennaux. Ce tableau n'a pas été reproduit dans le présent rapport. Il aurait été inutile de le faire dans le contexte actuel. En particulier, le travail de la Seal River Watershed Alliance pour désigner une aire protégée dans le bassin versant de la rivière, ce qui comprend la préparation d'une étude de faisabilité et les discussions en cours entre l'Alliance, le gouvernement du Manitoba, le gouvernement du Canada et diverses parties prenantes, aura des implications non négligeables sur la gestion de la rivière Seal à l'avenir. On prévoit que, lorsque l'étude de faisabilité sera terminée et qu'une décision aura été rendue sur la protection permanente de tout ou partie du bassin hydrographique, un nouveau plan de gestion ou d'intendance sera élaboré et pourra être utilisé aux fins des prochains rapports à l'intention du Réseau des rivières du patrimoine canadien.

LA RIVIÈRE EN VEDETTE

Cliquez sur le lien ci-dessous pour visionner une vidéo de 2020 sur la proposition d'aire protégée et de conservation autochtone du bassin versant de la rivière Seal.

[Vidéo sur la Seal River Watershed Indigenous Protected and Conserved Area Initiative](#)



Crédit photo: Harv Sawatzky

ÉTAT DE LA PLAQUE

Une plaque du Réseau des rivières du patrimoine canadien n'a pas été installée.

RÉSUMÉ DES AVANTAGES DE LA DÉSIGNATION

L'une des exigences des rapports décennaux de surveillance du Réseau des rivières du patrimoine canadien est de décrire les avantages ou les effets nuisibles de la désignation. Une liste des avantages a été dressée en 2014 pour la préparation du rapport décennal précédent. Ces avantages sont énumérés, avec quelques modifications, dans le tableau 3. Comme l'a aussi souligné le rapport de 2014, le caractère éloigné et isolé de la rivière Seal limite les avantages que peut procurer la désignation. Cela dit, la désignation au Réseau vient à l'appui des propositions visant la protection et la conservation du corridor de la rivière Seal et de son bassin hydrographique.



Crédit photo: Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Manitoba

TABLEAU 3: Avantages de la désignation de la rivière Seal comme rivière du patrimoine canadien

Type d'avantage	Description
Avantages environnementaux	<ul style="list-style-type: none">• Soutien accru à la conservation du corridor, des habitats et de l'environnement immédiat de la rivière.• La désignation et ses retombées potentielles sur les valeurs de la rivière patrimoniale sont prises en considération lors de l'évaluation de projets de développement et d'autres activités le long du corridor fluvial.
Avantages culturels	<ul style="list-style-type: none">• Plus de possibilités de reconnaître le lien entre les peuples autochtones et le corridor fluvial.• Soutien ou sensibilisation accrue à la nécessité de recenser et de protéger les ressources archéologiques et les sites ou artefacts ayant une importance culturelle.• Meilleure visibilité de la rivière au Manitoba et dans tout le pays. Ainsi, la population connaît et apprécie mieux l'histoire et les particularités naturelles et culturelles de la rivière.
Avantages récréatifs	<ul style="list-style-type: none">• La désignation peut avoir mené à une légère hausse du nombre de personnes qui descendent la rivière en raison de sa plus grande notoriété.• Plus de renseignements, et des renseignements de meilleure qualité, sur la descente de la rivière sont accessibles pour les personnes qui pourraient être intéressées.• La rivière est présentée comme une rivière du patrimoine canadien sur les sites Web des pourvoyeurs de canoë-kayak.
Amélioration des connaissances	<ul style="list-style-type: none">• La préparation des documents d'information et des rapports de surveillance pour le Réseau des rivières du patrimoine canadien a permis de recueillir des données de base sur la végétation, les paysages, la faune, l'histoire culturelle et d'autres particularités du corridor fluvial.• Inexploitée et sans ouvrage de retenue, contrairement aux autres rivières modifiées à des fins hydroélectriques, la rivière Seal peut servir de site « témoin » pour la recherche scientifique.
Éducation/Promotion	<ul style="list-style-type: none">• La désignation a donné lieu à la production de divers produits éducatifs ou promotionnels (une affiche, une page Web et une carte narrative, par exemple).

Aucun effet nuisible n'a été observé à la suite de la désignation du Réseau des rivières du patrimoine canadien.

CONCLUSIONS ET ÉVALUATION GLOBALE

Le rapport conclut que les valeurs de patrimoine culturel et naturel et les valeurs récréatives de la rivière Seal sont intactes et principalement inchangées depuis la désignation en 1992. La rivière Seal mérite donc la désignation continue de rivière d'importance nationale au sein du Réseau des rivières du patrimoine canadien.

Évaluation globale

La rivière Seal devrait conserver sa désignation de rivière du patrimoine canadien.



Crédit photo: Jeremy Davies

ANNEXE A:

Valeurs d'intégrité naturelle, culturelle et récréative du Réseau des rivières du patrimoine canadien

1. VALEURS D'INTÉGRITÉ NATURELLE

- Le tronçon mis en candidature est de longueur suffisante pour présenter des exemples représentatifs de tous les processus, caractéristiques et autres phénomènes naturels qui donnent à la rivière sa valeur naturelle exceptionnelle.
- Le tronçon mis en candidature renferme des composantes de l'écosystème qui contribuent grandement à la création d'un habitat pour des espèces ayant besoin de protection.
- Le tronçon mis en candidature ne comporte pas d'ouvrage de retenue d'origine humaine.
- Tous les éléments clés et les composantes de l'écosystème sont libres de tout ouvrage de retenue situé sur le tronçon mis en candidature.
- L'eau qui circule dans le tronçon mis en candidature n'est pas contaminée et son écosystème aquatique naturel est intact.
- Le tronçon mis en candidature est exempt d'aménagement humain, ou s'il existe de tels aménagements, ceux-ci n'altèrent en rien son caractère esthétique naturel.

2. VALEURS D'INTÉGRITÉ CULTURELLE

- Le tronçon mis en candidature est de longueur suffisante pour présenter des exemples représentatifs de toutes les caractéristiques et activités ou de tous les autres phénomènes qui donnent à la rivière sa valeur culturelle exceptionnelle.
- Le caractère visuel du tronçon mis en candidature permet d'apprécier de façon ininterrompue au moins une des périodes de l'importance historique de la rivière.
- Les principaux artefacts et endroits qui contribuent à la valeur culturelle pour laquelle la rivière est mise en candidature ne sont pas altérés par des ouvrages de retenue ou l'utilisation des terres par les humains.
- La qualité de l'eau du tronçon mis en candidature n'enlève rien au caractère visuel ou à l'expérience offerte par les valeurs culturelles.

3. VALEURS D'INTÉGRITÉ RÉCRÉATIVE

- L'eau de la rivière est d'une qualité convenant à des activités récréatives avec contact direct, notamment aux possibilités récréatives à l'origine de la mise en candidature.
- L'apparence de la rivière peut offrir à ses utilisatrices et utilisateurs une expérience continue de la nature, ou une expérience naturelle et culturelle combinée, sans interruption importante causée par la vie humaine moderne.
- La rivière peut accueillir une activité récréative sans perte ou impact majeur sur ses valeurs naturelles et culturelles ou sur son esthétique.

Références

Rapports, articles, documents et sites Web cités ou consultés :

- ASSINIBOINE PARK CONSERVANCY. *Field Update: Seals and Satellite Tags*, [En ligne], 2 juin 2023. [https://www.assiniboinepark.ca/stories/144/field-update-seals-and-satellite-tags]
- ASSINIBOINE PARK CONSERVANCY. *Northern Manitoba Conservation | 2024 Field Recap*, [En ligne], 1er novembre 2024. [https://www.assiniboinepark.ca/stories/233/northern-manitoba-conservation-2024-field-recap]
- BALL, Jeffrey, et coll. *Seal River Estuary & Knife River Delta: Report on 2013-15 Waterfowl Surveys*, 10 avril 2020. [https://boreal.ducks.ca/wp-content/uploads/2020/09/seal-knife-river-waterfowl-survey-report.pdf] (consulté le 20 décembre 2024)
- BEVERLY & QAMANIRJUAQ CARIBOU MANAGEMENT BOARD. *The Herds*, [En ligne], 17 juin 2024. [https://arctic-caribou.com/the-herds/]
- BEVERLY & QAMANIRJUAQ CARIBOU MANAGEMENT BOARD. *Caribou is Life: The Beverly and Qamanirjuaq Caribou Management Plan 2023-2032*, [En ligne], 3 décembre 2024. [https://arctic-caribou.com/caribou-is-life/]
- CLARK, Douglas A., Joanie L. KENNAH, Chantal Cadger MACLEAN et Stephen N. ATKINSON. « Polar bear dens on the Seal and Caribou Rivers, Manitoba », *Arctic Science*, vol. 10 n° 4 (23 octobre 2024), p. 857-863. [https://doi.org/10.1139/as-2024-0013]
- COMITÉ TECHNIQUE SUR LA SAUVAGINE DU SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE. *Situation des populations d'oiseaux migrants considérés comme gibiers au Canada - 2021*, Rapport du SCF sur la réglementation concernant les oiseaux migrants numéro 55, 2022.
- GOUVERNEMENT DU MANITOBA. *Far North geomapping initiative: northwest Manitoba | Geological Survey Activity Tracker*, [En ligne], 2019. [https://www.manitoba.ca/iem/geo/mgstracker/nmanitoba_northwestmanitoba.html]
- MANITOBA WESTERN HUDSON BAY AD HOC BELUGA HABITAT SUSTAINABILITY PLAN COMMITTEE. *Manitoba's Beluga Habitat Sustainability Plan*, 2016. [https://oceansnorth.org/wp-content/uploads/2024/10/MB-Govt-Beluga-Management-Plan-1.pdf] (consulté le 20 décembre 2024)
- PUZYREVA, Marina, GUNN Geoffrey, et Joey SIMOES. *A Value on the Priceless: Ecological goods and services generated in the Seal River Watershed - IISD REPORT*, avril 2022. [https://cpawsemb.org/wp-content/uploads/2024/05/ecological-goods-services-seal_river-watershed.pdf]
- PUZYREVA, Marina, Jeffrey QI, Anika TERTON et Tyler FARROW. *Seal River Watershed: The case for conservation*, Institut international du développement durable, novembre 2022. [https://www.iisd.org/system/files/2022-12/seal-river-watershed-case-for-conservation.pdf]
- SEAL RIVER WATERSHED ALLIANCE. *Seal River Watershed Initiative*, Facebook, [En ligne], 2022. [https://www.facebook.com/SealRiverWatershed/] (consulté le 5 février 2024)

SEAL RIVER WATERSHED. Indigenous Protected Area Initiative | Seal River Watershed, [En ligne], s.d. [https://www.sealriverwatershed.ca/]

STROEVE, J., A. CRAWFORD, S. FERGUSON, et coll. « Ice-free period too long for Southern and Western Hudson Bay polar bear populations if global warming exceeds 1.6 to 2.6 °C », *Communications Earth & Environment*, vol. 5 n° 1 (13 juin 2024), p. 1-12. [https://doi.org/10.1038/s43247-024-01430-7]

SWAN, David. *Natural Abundance: An Evaluation of Species Richness in the Seal River Watershed*, [En ligne], février 2022. [https://cpawsmb.org/wp-content/uploads/2022/05/Natural-Abundance-Species-Richness-in-the-Seal-River-Watershed.pdf]

THORASSIE, S., et coll. [Birdsongs of Seal River: A Bird Survey Summary Report](#), National Audubon Society et Seal River Watershed, 6 septembre 2024.

WELLS, Jeff, et Stephanie THORASSIE. *How Listening to Birds Can Protect the Seal River Watershed*, *Boreal Conservation*, [En ligne], 9 août 2021. [https://www.borealconservation.org/stories-1/how-listening-to-birds-can-protect-the-seal-river-watershed]

WESTDAL, Kristin H., Jeremy DAVIES et Steven H. FERGUSON. « Assessing seasonal spatial segregation by age class of beluga whales (*Delphinapterus leucas*) in Western Hudson Bay estuaries », *Plos One*, vol. 17 n° 11 (9 novembre 2022), e0255756. [https://doi.org/10.1371/journal.pone.0255756]

Études préliminaires du Réseau des rivières du patrimoine canadien :

ARCGIS. *La rivière Seal - une carte narrative des rivières du patrimoine canadien*, [En ligne], 2024 [https://apca.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=33f6275dc119455d9c1b4bb49bd4d715]

DODDS, G. *Toward a Management Plan for the Seal Heritage River*, février 1990.

MANITOBA. MINISTÈRE DE LA CONSERVATION ET DE LA GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES. *Seal River - A Canadian Heritage River Twenty-Year Monitoring Report: 2006-2014*, mai 2014.

MARR CONSULTING SERVICES LTD. *Seal River Monitoring Report 1992-2006*, mars 2006.



Crédit photo: J. Pearlman



Crédit photo: Harv Sawatzky